

Le magazine de la mairie de **Brives-Charensac**

BRIVES *mag*

PDF Disponible
en version PDF
sur notre site internet

Jun
2023

*Ville Active
et Sportive*

Retrouvez quotidiennement toute l'actualité de Brives-Charensac sur le site

www.brives-charensac.fr

Téléphone mairie : 04 71 02 12 55



DANIEL GIBERT CRÉATIONS

CUISINES TEISSEIRE & TEISSA

CUISINES TEISSEIRE

36 avenue Charles Dupuy
43700 BRIVES-CHARENSAC

04 71 05 53 69

Daniel GIBERT
Agencement d'intérieur
06 08 35 25 77 - daniel@gibert-creations.fr

 **A.D.V.
MÉTAUX**

FOURNISSEUR D'ACIERS
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS



**UNE ÉQUIPE
DÉDIÉE :
PRODUITS
PROFESSIONNELS**

À PRIX USINE
ET SERVICE DÉCOUPE



16 AVENUE DE COUBON
43700 BRIVES CHARENSAC
04 71 05 38 50 - CONTACT@ADVMETAUX.FR

Michaël BEYSSAC

06 63 90 96 48

michael.beyssac@bbox.fr

43700 BRIVES-CHARENSAC



Transport de malades assis, TAP

Hospitalisations, Consultations, Dialyses, Rayons, Kiné

Toutes distances 24h/24 - 7j/7

Commune de stationnement : Brives-Charensac

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SAS

Terrassement – Réseaux – Carrières – Concassage – Transports matériaux
Vente aux particuliers / Professionnels

Matériau de Carrières / Recyclés / Décoratifs
Terre Végétale – Sable – Gravier
PLATEFORME de Peyrard – Tél : 06 82 69 97 59

Av. des Sports - 43700 – Brives Charensac
43150 – Le Monastier-Sur-Gazeille
Tél : 04 71 03 86 49 – carriere@eyraudtp.fr



4 / L'écho des travaux

8 / Finances

12 / Développement économique

14 / Cadre de vie et urbanisme

16 / Citoyenneté et mieux vivre ensemble

19 / Social

20 / Animations et culture

24 / Enfance et jeunesse

28 / Associations

32 / Communication

33 / Les brèves

35 / Etat civil

Mairie de Brives-Charensac

Place de la Mairie
43700 Brives-Charensac
Tél. : 04 71 02 12 55
info@brives-charensac.fr

HORAIRE :

Du lundi au jeudi :

8h-12h et 13h30-17h30

Le vendredi :

8h-12h et 13h30-16h30

Crédits photos : Service communication de la ville de Brives-Charensac, sauf mentions contraires
Service communication Ville / Agglo Le Puy-en-Velay / Velay Attractivité / Freepik / L'Éveil de la Haute-Loire / Ludothèque Lud'Agglo / Adobe stock

Conception / Mise en page / Régie pub : Agence TNT

Tirage : 3000 exemplaires
Imprimé par Imprimerie Coopérative des Sucs



EDITO

Chères Brivoises, chers Brivois

Vous le constatez, notre ville ne cesse de se transformer. Les **projets se succèdent** toujours dans le but d'améliorer vos cadre et qualité de vie. Nous sommes même en avance sur le programme pluriannuel que nous avons élaboré.

La dernière réalisation, celle de la **rénovation totale du stade d'Audinet** s'est terminée ce printemps pour le plus grand plaisir des 500 licenciés de nos clubs de foot et de rugby. **Venez le visiter, c'est une réussite !** Nous possédons désormais un des plus beaux complexes sportifs de Haute Loire.

Toujours aussi ambitieux pour Brives-Charensac, nous poursuivons notre élan avec **trois projets structurants** : -**La maison de Santé Pluridisciplinaire** qui verra le jour en lieu et place de l'école de Corsac désaffectée. Merci aux 4 médecins porteurs du projet, qui entraînent avec eux plusieurs professionnels de santé,

- **Le passage en LED de l'ensemble de notre éclairage public.** Nous avons fait le choix fort pour la sécurité de ne pas éteindre les lampadaires la nuit mais d'abaisser d'environ 75% entre 23 h et 6 h la consommation pour un coût divisé par deux.

- **Projet phare de la mandature, l'aménagement urbain, sécuritaire et touristique du centre bourg,** permettra une réfection totale le de l'avenue Charles Dupuy depuis le pont de Galard jusqu'à la rue des Hortensias. Ce magnifique projet, dont vous pouvez visionner l'animation 3D sur notre site internet, fait la part belle à la **renaturation du centre-ville,** aux **mobilités douces** et aux **connexions avec la Loire et les voies vertes.**

Le début des travaux, à l'automne, va malheureusement engendrer certaines **contraintes** en termes de circulation avec les 13 000 véhicules/jour. Nous nous attacherons à **fluidifier au maximum le trafic.** Comme nous n'avons pas de baguette magique, il va falloir se **montrer patients et sereins.** C'est le prix pour **embellir** et **sécuriser** ces espaces !

Brives-Charensac, vous le constatez également, est une **petite ville attractive** pour de nombreuses et diverses raisons. Nous en sommes fiers et heureux. Toutefois le revers de la médaille, c'est que nous sommes victimes de cet attrait lorsqu'il s'agit de constater les **incivilités fort regrettables** commises par quelques jeunes qui viennent « squatter » nos espaces, particulièrement les soirs et les nuits, se livrant à des nuisances sonores, des dégradations, et autres incivilités sur nos parkings, nos parcs, nos places, ou le long de nos promenades...

Le second souci est celui des **déjections canines** qui jonchent nos trottoirs, nos promenades, nos espaces en herbe, etc. On va bientôt slalomer entre les crottes. Tout le monde subit ce type d'incivilité ! Cela devient **un vrai problème** à Brives-Charensac ! Trop de maîtres, qui utilisent nos bords de Loire, ne ramassent pas les déjections de leurs chiens. Pourtant des sacs sont à disposition partout. Devant ce manque de civisme, nous allons mener une **campagne de sensibilisation** et en venir aux amendes de police (135€). Il en va de même pour les gens qui n'attachent pas leur chien sur les lieux très fréquentés (voies vertes, aires de pratique sportive, etc). Nous déplorons déjà morsures, frayeurs et incidents. **Respectons la loi, soyons de bons citoyens.** L'été commence, profitez des **animations** proposées par Fêtes et Animations et la Maison Pour Tous : Loir'en Zic, la fête votive avec le traditionnel et apprécié feu d'artifice, le concert gratuit de Motel au square, la fête de la musique... Nous célébrons, avec le comité, le **35 ème anniversaire** du jumelage avec nos **amis allemands d'Illerkirchberg.** Vous êtes invités à participer à la cérémonie samedi **1er juillet à 11 h** au square de la Rapita. Chers concitoyens, je vous souhaite un bel été !

Après six mois de travaux, le complexe sportif **Louis Exbrayat** a fait peau neuve !

Débutés en octobre 2022, les travaux de réfection au Stade Louis Exbrayat se sont achevés en avril dernier.



Des travaux de rénovation étaient nécessaires tant sur le plan **énergétique** qu'**esthétique**. L'isolation extérieure a été revue, tout comme le système de **chauffage** et les **éclairages** ont été remplacés par des **LED**. Une **réfection totale de la buvette** a été réalisée et l'**acoustique des vestiaires** ainsi que l'**espace sanitaire** ont également fait l'objet d'améliorations.



Chantier insertion de la MPT : Embellissement des massifs de végétaux

Au début du printemps, les massifs de végétaux de l'Avenue Charles Dupuy ont été **embellis par l'équipe du chantier insertion**.

Afin de **limiter le désherbage manuel** et **l'évaporation de l'eau** en période sèche, des géotextiles et du paillage ont été posés. Ce **paillage naturel** de copeaux de bois est issu de matériaux recyclés lors de l'élagage des arbres effectué cet hiver par les services techniques en bords de Loire. Un paillage minéral accompagne également cette composition et agrémente les espaces.

Ces aménagements marquent le souhait de la collectivité de **s'adapter aux conditions climatiques** inhérentes notamment à la sécheresse, qui a durement touché le territoire l'été dernier. Une réflexion est en cours pour adapter les plantations aux conditions climatiques actuelles.

Dès cette année, des **mesures** vont être adoptées. Un paillage sera déposé aux pieds des plantations et nous privilégierons **l'arrosage des massifs fleuris avec l'eau de pluie** issue des récupérateurs d'eau

des toits des bâtiments publics. Des systèmes permettant de **limiter l'arrosage** seront mis en place (oyas, rétenteurs d'eau). **Bravo à Philippe et son équipe !**



Contact à la MPT : Rachel ROSE
Philippe TEMPERE :
04 71 02 02 86

Une équipe encadrée par Philippe TEMPERE

Réaménagement du stationnement devant l'école élémentaire



Rue réaménagée pour la desserte «école»

Au vu de la **forte fréquentation** en période scolaire sur la rue de la République, la **zone de stationnement** a été **réaménagée** pour faciliter la desserte des taxis, (pour les enfants scolarisés en classe ULIS), le **stationnement** des parents d'élèves et **améliorer la sécurité** à proximité de l'école. Des **arrêts minute** ont été créés pour **fluidifier** le trafic. De plus, suite à un arrêté municipal, la rue est maintenant **interdite aux véhicules de plus de cinq tonnes**.

Brives-Charensac s'engage dans la sobriété énergétique de l'éclairage public sans extinction nocturne !

La facture d'électricité relative à l'éclairage public est un **poste important dans les budgets communaux**, juste derrière celui des bâtiments publics. En constante augmentation depuis une dizaine d'années, sa pression s'est largement accentuée avec la **crise énergétique**. **Rénover l'éclairage public** pour réaliser des **économies d'énergie** importantes avec un temps de retour sur les investissements très court devient un **enjeu stratégique** pour notre commune.

Quelques chiffres pour la commune de Brives-Charensac.

Sur la commune, l'**éclairage public** représente environ :

- **1 500 luminaires**
- **31 commandes** d'éclairage public et 21 sous-commandes ;
- une consommation annuelle de **450 000 kWh** (soit environ 108 kWh par habitant) ;

L'éclairage public :

- est utilisé en moyenne **4 100 heures par an** ;
- pour les collectivités, il représente **40 à 50% de la facture d'électricité** ;
- pour la commune, c'est une **dépense de consommation d'environ 68 000€ HT**.

« Nous avons fait le choix de renouveler, par des LEDS, la totalité de notre parc d'éclairage public en deux ans ! »

La rénovation d'environ **1 000 points lumineux** par des LEDS s'avère un incontournable pour notre collectivité soucieuse de **maîtriser nos consommations d'énergie**, de moderniser nos installations et **d'agir pour l'environnement**.

L'utilisation de la LED pour la rénovation permet de **réduire de 50 à 80 % la consommation d'électricité** des lampadaires.

Elle permet aussi d'assurer un éclairage **mieux adapté aux besoins des administrés** avec un plus grand **respect de la biodiversité nocturne**.

Une rénovation accélérée grâce à la participation financière importante du syndicat d'énergie mais aussi d'une dotation Fonds vert de l'État et du Conseil Départemental en CAP 43.



Etat de notre parc aujourd'hui

Un rappel :

■ Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses : **Eclairer au bon moment.**

- **Les éclairages extérieurs liés à une activité économique** devront être éteints au plus tard **1h après** la cessation de l'activité et rallumés à 7h du matin au plus tôt ou **1h avant** le début de l'activité (vitrines, locaux professionnels, ...).

- **Les éclairages de mise en lumière du patrimoine** sont éteints au plus tard à **1h du matin** et les **parcs et jardins** au plus tard **1 h** après leur fermeture.

■ Décret publié le 6 octobre 2022 : À partir du 7 octobre 2022, **les publicités lumineuses sont interdites entre 1h et 6h** du matin dans toutes les villes de France à l'exception de celles installées dans les aéroports, gares, stations

de métro ou de bus.

- Par ailleurs, un décret publié au Journal officiel du 18 octobre 2022 interdit toute publicité lumineuse, éclairée ou numérique, en cas de menace pour la sécurité d'approvisionnement en électricité (périodes sur lesquelles le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité (RTE) émet un signal Ecowatt rouge).

Aménagement de l'avenue Charles Dupuy et de la place du 8 mai : un projet structurant

Dans le cadre des **projets très importants de la mandature** un travail de réflexion a été mené au travers d'un **schéma directeur d'aménagement de centre bourg**. La commune souhaite poursuivre ses efforts de **restructuration du domaine public**, sur l'**avenue Charles Dupuy**, (artère principale

de la ville, desservant commerces, équipements publics et empruntée chaque jour par environ 13 000 véhicules) et sur la **place du 8 mai** qui constitue à la fois un **poumon vert** en centre-ville et un **belvédère sur la Loire** et les équipements de mobilité douce.

Le projet se décline en deux axes principaux :

- Un **projet urbain, paysager et sécuritaire** de l'avenue Charles Dupuy entre le pont de Galard et la Place du 8 mai.

- Un **projet d'inter-connexion des promenades des bords de Loire, des voies vertes** qui traversent la ville en direction du Puy-en-Velay et de Landos **et de la future Via Fluvia**.

En ce qui concerne le premier axe, de manière plus détaillée, les objectifs sont la **sécurité** des piétons, les **accès aux commerces**, les cheminements

mode doux en lien avec les voies vertes, l'**accessibilité PMR**, l'accessibilité aux transports en commun, la **renaturation de l'espace** particulièrement sur la place du 8 mai qui sera agrandie. Cette voie sera aussi aménagée sur le plan paysager avec la **création d'espaces verts**.

Deux points emblématiques sont à mettre en exergue : la **prolongation de la passerelle du pont de Galard** qui sera un belvédère sur la Loire et les seuils, et l'installation de **deux points de collecte enterrés des déchets**



ménagers en remplacement des disgracieux et gênants containers situés sur l'avenue.

En ce qui concerne le deuxième axe, ce projet permettra le **développement de liaisons piétonnes** (venelle à aménager vers la médiathèque « Le moulin aux livres ») et **à vélo** en direction du fleuve et le long du canal avec la **création de connexions** aujourd'hui inexistantes. Incitation à la **pratique du vélo** (slogan qui prend corps depuis trois ans : « Brives-Charensac, ville de l'eau et du vélo »).



Pour visionner l'animation 3D du projet scannez le QR Code



Les finances communales en 2022

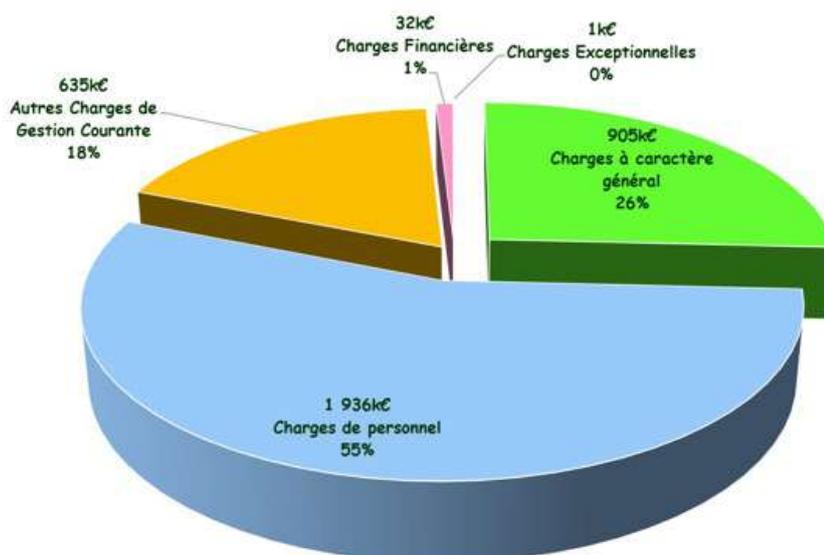
Les finances communales se sont dégradées en 2022, notamment sous le double effet de l'envolée des prix de l'énergie et de l'inflation.

La collectivité a dégagé en 2022 un excédent de fonctionnement de 229 552,15 € cumulé aux excédents des exercices antérieurs (2 171 113 €) soit 2 400 665,15 €, nous permettant à la fois de disposer d'une autonomie financière face

aux nombreuses incertitudes générées encore par le contexte international et de poursuivre nos projets d'investissements malgré le renchérissement du coût des matières premières et la hausse des marchés publics. Le résultat d'investissement 2022

se solde par un déficit de 160 208,37 €, cumulé à un résultat antérieur reporté, bénéficiaire de 230 142,16 € soit un résultat de clôture de 69 933,79 €, aboutissement d'importants travaux d'embellissement de la ville.

Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement 2022 : 3 509 000 €



Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté, comme pour l'ensemble des collectivités locales (+2,48%), soit 84 k€, variation liée conjointement à la poussée inflationniste, aux prix élevés de l'énergie et au dégel du point d'indice des agents publics (+3,5%). La hausse du coût des fluides (électricité, gaz, carburants, eau) s'établit à + 34,38% (soit 88 k€) malgré une évolution très maîtrisée et rationalisée au cours des dernières années, un poste de dépenses qui fait l'objet d'un suivi rigoureux par point de consommation face au manque

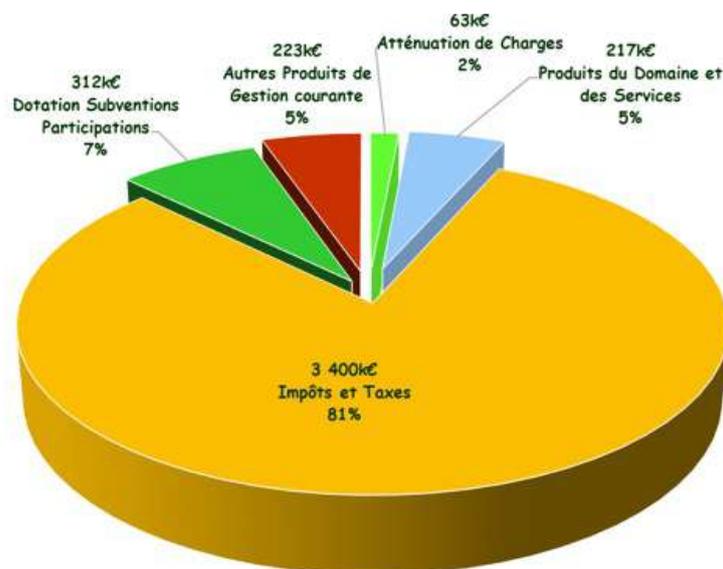
de visibilité avec un soutien de l'Etat (amortisseur d'électricité) pour mener à bien les missions de service public et investir en faveur des transitions écologiques et énergétiques.

Aussi un certain nombre de décisions ont été déjà prises pour diminuer l'impact de ce surcoût de fonctionnement : baisse de la température dans les bâtiments communaux, fermeture d'équipements sportifs pendant les vacances scolaires, période réduite des illuminations de Noël, sensibilisation des agents

de la ville, et d'autres actions sont programmées comme la rénovation de notre parc lumineux dans le cadre de nos projets d'investissement futurs.

Par ailleurs, les diverses mesures salariales (hausse du point d'indice, revalorisation des catégories B, C..) pèsent sur les dépenses de la collectivité compte tenu du poids de la masse salariale (55%) dans le budget communal, mais contenues (425€/par habitant pour une strate à 458 €) avec un renforcement du pilotage et de lutte contre l'absentéisme.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement en 2022 : 4 225 000 €



Les recettes réelles de fonctionnement (4 225 K€) ont connu une hausse relative (+1,21%) due essentiellement à la revalorisation des valeurs locatives cadastrales (TFB, TFNB) soit + 57 k€ et à l'augmentation des droits de mutation (+47 k€). Néanmoins elles sont inférieures à la moyenne de la strate 3500 à 5000 hab. : 944 €/hab pour une strate

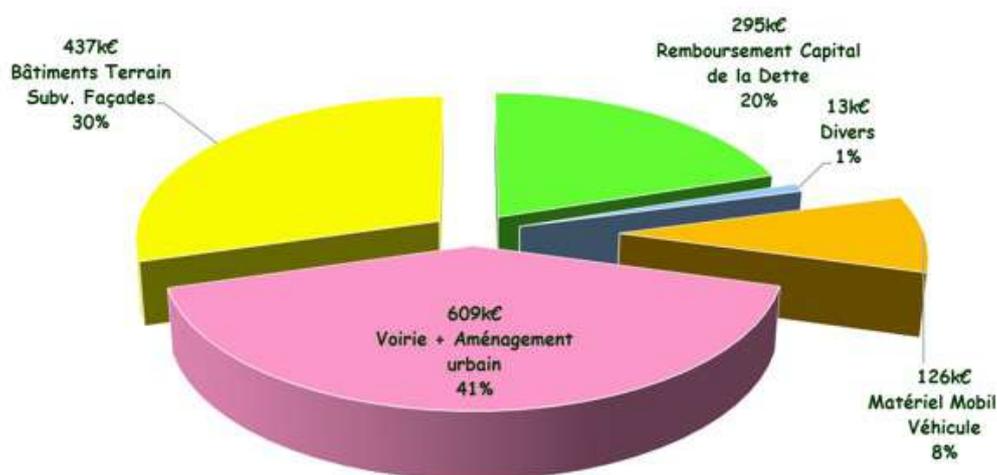
à 1041 €. Les impôts et taxes (poste le plus important) : 81% des recettes réelles constituées principalement des produits de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFPB), soit 2 422 k€ sont trop dépendants du levier fiscal qu'il est difficile d'actionner, tant les administrés-contribuables sont déjà lourdement impactés

par la facture énergétique et l'inflation notamment. Face à cette situation, notre politique en matière d'investissements locatifs doit être maintenue, voire développée pour accroître nos revenus du patrimoine qui représentent 5% des recettes réelles de fonctionnement, soit 233 k€.





Dépenses d'investissement : réalisations 2022 = 1 480 000 €



L'année 2022 est l'**aboutissement d'un programme d'investissement conséquent**, initié en début de mandat, avec les aménagements des **entrées de ville** (Avenue des sports pour 641 K€ et le début de l'avenue

Charles Dupuy pour 2023-2024) avec l'appui de nos partenaires financiers que sont l'Etat, la région AURA, le département. A cela s'ajoute la rénovation totale des vestiaires du **stade Louis EXBRAYAT** qui explique le volume important de la section Investissement.

A noter le montant élevé des dépenses directes d'équipement en **€/hab. de 266 € pour 168 €** au niveau départemental, malgré la réduction de l'épargne induite par la facture énergétique et la hausse du coût des investissements.

Un endettement communal faible et des indicateurs financiers satisfaisants

En milliers d'Euros	2021	2022
Encours de la dette au 01/01	2 141	1 869
Rbt de la Dette	272	294
Encours de la Dette au 31/12	1 869	1 575

Le stock de la dette ne comporte pas d'emprunt à risque ou toxique. A noter un recours à l'emprunt sur 15 ans de 1 500 K€ dont le déblocage est envisagé en 2023 pour financer les travaux de l'avenue Charles DUPUY.

La **capacité de désendettement** (Encours dette/Epargne brute) **équivalente à 2,2 années**. C'est le temps qu'il faudrait à la commune pour rembourser l'intégralité de la dette en supposant qu'elle y consacre la totalité de son épargne brute. Cela **témoigne d'un ratio de risque très faible**.

Taux d'épargne brute : le rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement affiche un **taux de 16,96 %** démontrant une **santé financière satisfaisante** pour financer les investissements et rembourser la dette existante (seuil mini 7% avec une zone d'alerte autour de 10%).

Trésorerie en nombre de jours : 226 jours pour une strate 3500 à 5000 hab., à 126 jours atteste de la **résilience** et de la **prudence face aux incertitudes budgétaires** en lien avec l'inflation et la flambée des **coûts de l'énergie**.

Un budget primitif 2023 de 9,2 millions d'euros :

Le budget principal 2023 de la commune, adopté en conseil municipal, **s'équilibre à 9 196 908 €** réparti à hauteur de **6 028 860 € en section de fonctionnement et 3 168 048 € en section d'investissement**.

Ce budget élaboré dans un contexte financier brutalement dégradé, conçu pour **mettre en œuvre une politique de gestion rigoureuse et exigeante** se veut à la fois **prudent** et **ambitieux** avec un programme d'investissement de **plus de 2,1 millions d'euros**.

Il est la traduction des **nouveaux choix politiques** de la commune en matière de fonctionnement et d'investissement :

■ **Poursuivre la maîtrise de dépenses** de fonctionnement tout en maintenant le niveau des services rendus à la population et **stabiliser l'évolution des charges à caractère général** vu l'envolée des prix de l'énergie et du contexte inflationniste,

■ **Contenir** l'évolution de la masse salariale suite au dégel du point d'indice.

■ **Revoir** notre stratégie en matière d'investissement en privilégiant des projets pour réduire nos coûts énergétiques et accroître nos revenus locatifs.

C'est notamment le choix de **renover notre parc d'éclairage public** (1 000 de points lumineux

d'ancienne génération sur la commune) par une technologie LED. Cette transformation va permettre de **maîtriser et de réduire** considérablement notre consommation énergétique, **d'adapter l'éclairage public** en fonction des besoins des habitants et de la commune.

Coût environ **700 K€ TTC** réparti sur deux ans, hors aides (SDE43, Fonds Vert, CAP 43°).

Rappelons enfin que les taux d'imposition de la fiscalité directe locale 2023 votés par le Conseil Municipal (Taxe Foncière bâti, non bâti, TH) restent inchangés et que c'est la loi des Finances, promulguée par le Président de la République qui revalorise les valeurs locatives cadastrales en fonction de l'inflation, soit 7,1% pour l'année 2023.

Toujours plus d'offres et de nouvelles enseignes...

■ Dans le bourg au 7 Route de Lyon

La boucherie a été reprise par **Fabien MINGOT** qui nous propose un rayon **BOUCHERIE - CHARCUTERIE** ainsi que des **PLATS CUISINES**. Il s'agit de **viandes locales** : Polignac, Lissac, Chaudeyrolles, Solignac... **Nous souhaitons plein succès « AUX SAVEURS DU VIEUX PONT »**

■ Dans la Zone Commerciale et Artisanale:

CARROSSERIE DU VELAY au 9 Rue de Genebret

Nicolas DEFIX a implanté une très belle carrosserie, certainement une des plus modernes sur notre territoire. Un gros investissement a été réalisé, les voitures sont bichonnées, elles évoluent dans l'atelier de façon très coordonnée. Un très bel outil pour cette entreprise de 6 salariés.

MONDOVELO au 147 Avenue Charles Dupuy

Jérémy KUPKOWSKI a ouvert cette enseigne ce printemps, il vend toutes sortes de vélos : musculaires, électriques, des tricycles, pour hommes, femmes, enfants... Il répare, il transforme... Avec ses 10 ans d'expérience dans le métier, il est passionné par tout ce qui tourne autour du vélo !

LITRIMARCHE au 18 Côte de Tireboeuf

Grégory VAN LERBERGHE a ouvert récemment, après restauration totale du local derrière le pressing. Il propose « **TOUT POUR BIEN DORMIR** », une literie de qualité, des lits électriques de relaxation, des clic-clac convertibles, des oreillers, draps... Ses approvisionnements sont français, ou en provenance de pays européens. Il s'adresse

aux particuliers, aux bailleurs de meublés, gîtes... Il livre et dépose.

LOGIVELAY Maisons d'en France au 11 Route de Coubon

Nicolas FAURE le responsable et son équipe viennent de s'installer sur la commune. Il s'agit d'une **COOPERATIVE**, qui propose **L'ACCESSION A LA PROPRIETE**. L'activité la plus importante est la construction de **MAISONS INDIVIDUELLES**. Mais aussi la création de lotissements (100 lots en cours actuellement). La construction de **MAISONS GROUPEES « PSLA »** avec des avantages intéressants : TVA à 5,5 % - Frais de notaire réduits - Exonération de Taxe Foncière...

2 MAGNIFIQUES BATIMENTS sont en cours de finition :

AUTOUR DE BEBE au 78 Avenue Charles Dupuy

D'importants travaux ont eu lieu, il a fallu détruire l'ancienne brasserie « **LE BUFFALO GRILL** » qui avait brûlé puis reconstruire un tout nouveau bâtiment. C'est **Jean-François MARCHAL** qui est à l'origine de ce projet et qui vient d'ouvrir avec son équipe « **AUTOUR DE BEBE** », une enseigne de puériculture très bien achalandée dans un magnifique décor.

Parce que nous n'avons pas tous les éléments au moment où nous écrivons ces lignes, dans notre prochain numéro nous vous présenterons l'ensemble des enseignes qui se seront installées dans ce bâtiment. Nous parlerons également du deuxième et tout aussi magnifique bâtiment au 5, côte de Tireboeuf qui est sur le point de se finaliser.



Aux saveurs du Vieux Pont



Carrosserie du Velay



Mondovelo



Litrimarché



Logi-Velay

Belle affluence pour la 3ème édition du Job Dating

Plus de 100 postes étaient à pourvoir pour l'été 2023. Une centaine de jeunes se sont déplacés en Mairie avec leur CV.



Les entreprises partenaires présentes étaient : **AUCHAN - MAC DO - BURGER KING - JOURDA - AMAELLES - KRILL - FLUNCH - MAISON DE RETRAITE VERT BOCAGE**, ainsi que la Ville de Brives-Charensac et la Maison Pour Tous.

Saison 2023 : L'équipe est prête !

Le camping municipal d'Audinet est **ouvert depuis le 14 avril**. En amont de l'ouverture, les équipes du camping, du chantier insertion et les services techniques de la ville ont travaillé à la taille des haies et des arbres, à la coupe du gazon, à l'entretien des allées et des locatifs. Un **nouveau jeu pour enfants** à été installé.

La **nouvelle équipe** est prête à **accueillir les touristes** jusqu'au 18 septembre !

Nathalie, entame sa 8ème saison en tant que **régisseuse du camping**. C'est elle qui gère toute la partie administrative, qui accueille, qui informe et guide les touristes tout au long de leur séjour.

Cette année, elle sera secondée par **Noémie**, **régisseuse adjointe** du camping.

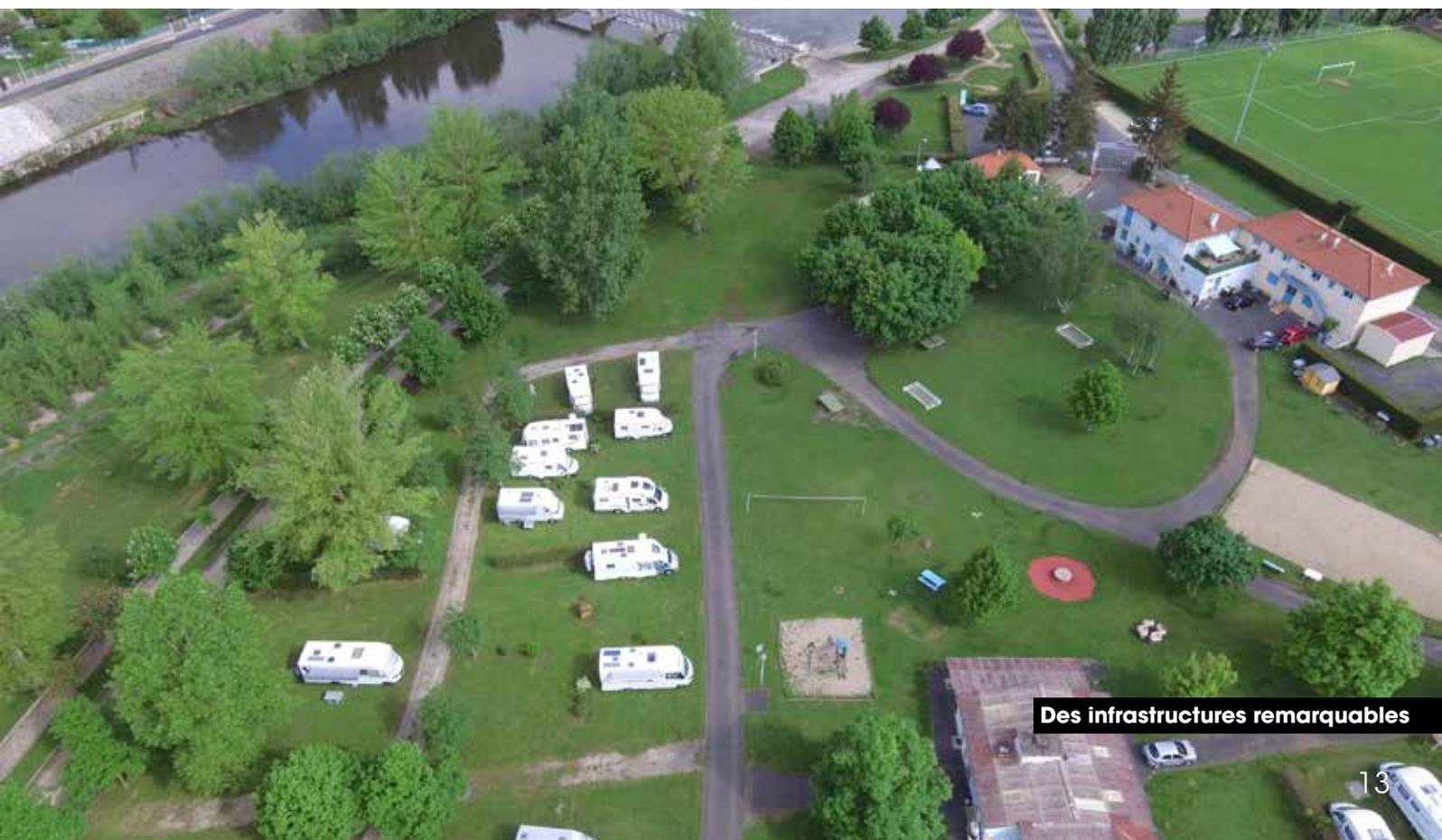
Patrick, est en charge de toute la partie **technique**, avec Nathalie. C'est sa 4ème saison au sein du camping.



De nombreuses animations viendront ponctuer les séjours des vacanciers comme des pots d'accueil tous les dimanches matin et des **marchés semi-nocturnes**, également ouverts au public

extérieur, les mardis. Vous y êtes invités.

L'année précédente a été une année exceptionnelle. Nous espérons **une aussi belle saison !**



Des infrastructures remarquables



Ville où il fait **bon vivre**

L'association «Villes et Villages où il fait bon vivre» a publié son palmarès 2023.

La ville de Brives-Charensac a obtenu d'**excellents résultats** :

■ **1ère ville du département** parmi les communes des 3 500 à 5 000 habitants

■ **2ème ville du département** sur 257 communes

■ **26ème position** au **niveau national** parmi les 963 communes de 3 500 à 5 000 habitants

■ **782ème** sur 34 820 communes au classement général

L'association villes et villages où il fait bon vivre se base sur **différents**

critères concernant la **qualité de vie**, la **sécurité**, les **transports**, les **commerces** et **services**, la **santé**, l'**éducation**, les **sports** et **loisirs**, la **solidarité**, pour réaliser le classement de 34 820 communes de France métropolitaine.

Concours des maisons et des balcons fleuris



Comme chaque année nous organisons le **concours du fleurissement**.

Comme critère de sélection : il faut que les balcons et les maisons soient **vus de la rue**. Pour noter le jury se base sur la **richesse des couleurs**,

l'harmonie, l'entretien général et l'appréciation personnelle. Le jury n'informe pas de la date de passage et ne pénétrera pas dans les propriétés des participants.

Pour participer, **s'inscrire en mairie**, par courrier ou par téléphone au 04 71 02 12 55 avant le 30 juin.

Rendez-vous au mois d'octobre pour la remise des prix où les récompenses seront décernées lors d'une **réception en mairie**. Les lauréats présents auront la chance de participer à une **tombola** afin de gagner un **abonnement au magazine « Jardin fleuri »**.

Nous vous attendons nombreux !



La commune conserve son label « 2 Fleurs Villes et Villages fleuris » !

Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'**amélioration du cadre de vie**. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'**aménagement des espaces publics**, la **protection de l'environnement**, la **préservation des ressources naturelles** et de la biodiversité, la valorisation du **patrimoine botanique** français, la reconquête des cœurs de ville, l'**attractivité touristique** et l'implication du citoyen au cœur des projets.

L'ambroisie à feuilles d'armoise

L'Ambroisie est une **plante invasive**, capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Son pollen, émis principalement à partir du milieu de l'été, provoque de **fortes réactions allergiques**

(rhinites, conjonctivites, ...) chez les personnes sensibles, voire de l'asthme.

L'ambroisie est une plante annuelle qui sort de terre en avril-mai, fleurit en août et meurt en novembre-décembre.



Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer.

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant d'un terrain, **doit entretenir ce terrain** en y pratiquant un **entretien à la fois régulier et adapté.**

Agissez vous-même dès que possible : **éliminez-la avant la floraison.** Pensez à vous protéger : gants et vêtements longs, masque à particules (FFP3) et protection oculaire.

Signalez l'ambroisie sur la plateforme : www.signalement-ambroisie.fr

Coupez l'eau aux moustiques tigres !



Pensez à **ranger et vider**, au moins après chaque pluie, **tout objet pouvant recueillir de l'eau** : seaux, arrosoirs, brouettes, jouets d'enfants, gamelles des animaux, pluviomètres, etc. **Nettoyez vos gouttières**, regards d'eau de pluie, siphons d'évacuation d'eau, etc, afin de **faciliter l'écoulement de l'eau.**

En bref, il faut **éviter** le plus possible **d'avoir de l'eau stagnante !**



La tique, la repérer et s'en protéger

La tique est un **acarien parasite** visible à l'œil nu. La tique est un vecteur important de maladies chez l'homme, notamment de la maladie de Lyme.

La tique vit dans les milieux humides : bois, buissons, prairies, espaces verts.

Comment s'en protéger ?

- **Avant l'activité** : Porter des vêtements couvrant, vaporiser ses vêtements de produits anti-tiques et utiliser un produit anti-tique pour vos chiens et chats.

- **Pendant l'activité** : Emprunter les sentiers et éviter les contacts avec les herbes et broussailles. Examiner régulièrement les vêtements et les parties du corps

Que faire si vous trouvez une tique ?

Retirer la tique le plus rapidement possible avec un tire-tique (vendu en pharmacie) ou avec une pince à épiler. Quand la tique est retirée **désinfecter la zone** de morsure et la surveiller pendant plusieurs semaines. **Consulter un médecin** en cas de symptômes tels que rougeur cutanée, maux de tête, fièvre.

RAPPEL

Toute **installation au sol, même provisoire**, est soumise à une **demande en mairie.**

- Caravane, Cabane, Tente, Yourte, Tiny house, etc.

Service urbanisme de la ville :
04 71 02 12 55 ou
urbanisme@brives-charensac.fr



Cérémonie des vœux 2023

Mercredi 4 janvier, s'est déroulée la cérémonie des vœux du maire et de l'équipe municipale, à la Maison pour Tous.



Les élus autour du maire

L'occasion pour Gilles Delabre, maire, de **remercier l'ensemble des agents de la Ville** pour leur travail et leur engagement au sein de la commune ainsi que ses **collègues du Conseil Municipal**, les **adjoints** et les **délégués** qui sont très motivés dans la gestion et la vie de la cité.

Monsieur le maire a profité de cette tribune pour **remercier et féliciter l'ensemble des associations sportives, culturelles** ou autres et les **bénévoles** pour leur investissement, et en particulier le **nouveau président de l'Association des Usagers de la MPT, Serge Javon** qui a bien voulu prendre les rennes pour faire fonctionner cette grande maison. Ils contribuent en effet au **dynamisme de la ville** et à son **attractivité**.

Les **partenaires** majeurs et institutionnels qui nous accompagnent financièrement ont également été remerciés (l'Etat, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération) ainsi que les **nombreux**

commerçants et artisans mécènes, qui soutiennent la ville et les nombreuses associations.

En 2022, parmi les bonnes nouvelles, sachez que **44 bébés brivois sont nés** (c'est un record à Brives-Charensac !) et la **population a augmenté de 85 habitants**, ce qui est très encourageant.

D'autres **bonnes nouvelles** ont été présentées. Le Vice-Président, à la CAPEV Jean-Paul Bringer a annoncé la **future production d'électricité** par une **centrale hydraulique** sur le seuil des Minoteries, ainsi que l'aménagement prochain d'un **espace de loisirs et de détente** en amont du seuil d'Audinet. Brives-Charensac doit devenir un **pôle touristique fort** du territoire autour de la **Loire et des voies vertes** ! A noter l'ambitieux projet de la Région d'une **voie verte** qui partira de **Brives-Charensac pour arriver au Gerbier de Joncs, la Via Rhôna**.

Médailles de la ville

Maurice Valentin a reçu la médaille pour son investissement diversifié dans la ville, puisqu'il a été président des Sauveteurs Brivois pendant 21 ans, président de l'association des Usagers de la Maison Pour Tous pendant 5 ans. Enfin actuellement président du comité de jumelage : **32 années de présidences polyvalentes**, du sport à la culture. **Remarquable parcours de bénévole associatif !**

Lilian Nicolas a contribué à sauver son professeur, victime d'un malaise cardiaque au collège Anne Frank. **Comportement exemplaire !**



Les médaillés de la ville

78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Dimanche 7 mai, a eu lieu la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945. Commémoration importante, permettant de se **souvenir des hommes et des femmes qui ont œuvré pour la liberté.**

Commémorer est un **devoir de mémoire.** Des élèves des écoles primaires et des collèges brivois étaient présents. Les **jeunes de l'école primaire de la Chartreuse** ont lu le poème d'Arthur Rimbaud « Le dormeur du Val ».

Les **collégiens d'Anne Frank** et

de La Chartreuse ont également lu des textes qu'ils avaient écrits, afin de **témoigner du devoir de mémoire.** Les élèves de 3ème du collège public ont notamment évoqué leur **visite au Chambon-sur-Lignon**, l'histoire et les valeurs d'**Anne Frank**, leur collège portant aujourd'hui son nom.

Merci aux **élèves**, aux **chefs d'établissements** et aux **professeurs** présents ce dimanche matin.

Merci à la **section des CATM**, aux deux vaillants **porte-drapeau**, à

Jean-Jacques Bringold, nouveau président des CATM et à **Roger Julien**, maître de cérémonie, qui ont contribué au bon déroulé de cette fin de matinée.

Merci aux élus, aux présidents d'associations, à monsieur le curé et aux brivois présents à cette **cérémonie émouvante** et intergénérationnelle.

Un **grand bravo aux Harmonies La Mi-Brivois et l'Intrépide de Landos**, qui accompagnent et animent, avec fidélité et grande maîtrise, nos cérémonies commémoratives.



Dépôt de gerbes par les jeunes, Monsieur le maire et le président des CATM

Nettoyage des bords de Loire

Dimanche 2 avril, plus de 70 personnes ont participé au nettoyage des bords de Loire organisé par la Ville de Brives-Charensac et l'association des Riverains de la Loire.

Plusieurs équipes munies de gants et de sacs poubelles ont ratisé les bords de Loire, depuis les jardins familiaux jusqu'aux bords de la Borne et le long de la voie verte.

L'intérêt majeur de cette opération est de **maintenir la propreté des bords de Loire**. Elle vise aussi à **sensibiliser l'opinion à la protection de l'environnement** et à créer des changements positifs dans les comportements.

Cette année, **moins de déchets** ont été ramassés. Cela s'explique par le **travail quotidien** de l'équipe du chantier insertion et des équipes techniques municipales. De plus, aucune crue récente



n'a charrié de déchets, fort heureusement !

Un grand bravo à tous les participants pour cette **belle mobilisation citoyenne** ! Merci aux participants et aux associations Sports Loisirs Brivois (Canoë Kayak), AAPPMA Le

Puy-en-Velay, Courir à Brives, ainsi qu'aux Cadets de la Gendarmerie et à McDonald's Brives-Charensac pour leur participation !

Plusieurs **objets insolites** ont été trouvés comme des casques de moto...

Rendez-vous l'année prochaine !

Avis aux propriétaires de chiens

Rien n'est plus désagréable que d'avoir à **slalomer entre les déjections** de nos amis à quatre pattes. **Calvaire du piéton**, les déjections canines encombrant trop souvent les rues, les espaces publics et les bords de Loire.

La municipalité invite tous les propriétaires de chiens à **ramasser systématiquement les déjections** de leurs animaux. Ainsi, pour vous aider à effectuer ce geste citoyen, **des sacs sont gratuitement mis à votre disposition** un peu partout sur la commune, notamment dans le centre-bourg et les lieux de promenade. Sur le site internet de la ville, vous trouverez la carte des distributeurs de sac, en vous rendant dans la rubrique « Vie quotidienne » ; « Animaux ».



Pour rappel, le non-respect de cette règle élémentaire de civisme peut engendrer une **amende de 135€**.

Nuisances sonores



Tonte du gazon, débroussaillage, tronçonnage ou bricolage bruyant, **le bruit** peut être une **vraie nuisance** pour le voisinage. Quels sont les **horaires autorisés** ?

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- les **jours ouvrables** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- les **samedis** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- les **dimanches et jours fériés** de 10 h 00 à 12 h 00.

Ces créneaux s'appliquent pour les travaux effectués **dans votre jardin**, mais également à **l'intérieur** de votre habitation. **Soyons respectueux !**

Tenir son chien en laisse

Suite à plusieurs désagréments, nous rappelons qu'il est **obligatoire** de **tenir son chien en laisse** sur l'ensemble du domaine public. La **peine encourue** pour la **divagation d'un chien** est de **35€**.

Le CCAS offre des chocolats aux résidents du **Foyer Vert Bocage**

A l'occasion des fêtes de fin d'année et comme le veut la tradition, le CCAS de Brives-Charensac a effectué mercredi 21 décembre une **distribution de chocolats aux 83 résidents** de l'EHPAD de Vert Bocage.

Une grande partie des résidents étaient présents lors de ce **moment convivial**, l'occasion pour les membres du CCAS de

souhaiter une **belle année 2023** aux aînés ainsi qu'au personnel.

Réunis dans la salle de réception, chacun d'entre eux a reçu un **ballotin de chocolats**, de la part du CCAS de Brives-Charensac, représenté par **Joëlle Palhier**.

En parallèle, les résidents ont dégusté une **bûche de Noël** et ont pu assister à une **animation musicale**.

Repas des aînés



A vos agendas !

Vous avez **plus de 70 ans...** Réservez d'ores-et-déjà votre **dimanche 26 novembre 2023**, pour le traditionnel banquet de fin d'année organisé par le CCAS de la Ville. C'est avec **beaucoup de plaisir** que l'équipe municipale espère vous retrouver pour un moment en toute convivialité autour d'un **repas festif agrémenté d'animations**. Une invitation sera adressée ultérieurement aux personnes concernées.



Distribution par les élus brivois

Distribution de chèques cadeaux pour les aînés brivois

Depuis 2020, la municipalité offre aux aînés de plus de 70 ans des **chèques cadeaux pour fêter la fin d'année**.

Ces chèques sont offerts seulement aux **personnes qui ne se sont pas rendues au repas-**

dançant des aînés, organisé par la municipalité et le CCAS le dimanche 27 novembre 2022.

Par cette action, la Ville de Brives-Charensac souhaite **ses bons vœux à ses aînés**, apporte, son **soutien aux**

commerçants locaux du bourg et invite la population à **consommer local**. Les chèques permettent également de faire travailler les **33 commerces du centre bourg** brivois qui ont souhaité adhérer à l'opération.



Maison Pour Tous - Centre Social

Agréée Centre Social par la CAF / Agréée Éducation Populaire par l'État / Reconnue d'intérêt général

Les animations culturelles estivales : il y en aura pour tous les goûts !

■ DU 10 AU 13 JUILLET de 14h à 16h30 : STAGE PAPIER MACHE ANIME PAR ANNIE LAURENT

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Inscription avant le 1er juillet.
Tarif : 20 €

■ DU 17 AU 19 JUILLET DE 14h A 16H30 : STAGE COUTURE

Pour les enfants âgés de 6 à 14 ans. Inscription avant le 7 juillet
Tarif : 65 €

■ SAMEDI 17 JUIN : FÊTE DES ÉPOUVANTAILS ET FÊTE DE LA MUSIQUE :

À partir de 14h Animations diverses et gratuites : exposition d'épouvantails, jeux de guinguette, ateliers créatifs, maquillage, animations musicales, balade en canoé...

À partir de 18h : **Fête de la musique / bal / guinguette** animés par le Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles de Haute Loire (CDMDT).

18h : **bal pour enfants**

19h : **initiation danse** pour adultes

À partir de 19h30 **repas sur place.**

réservation à la MPT (14 € adulte / 8.50 € enfant)

20h : bal / concert avec le duo Quere/Lachia

■ VENDREDI 30 JUIN à la tombée de la nuit

CINE QUARTIER – square Jean Moulin - Gratuit



■ DU 19 AU 23 JUILLET

La Compagnie TEMPO présente : **Quel cirque ! / Spectacle** époustouffant pour **petits et grands** mêlant l'émotion et l'émerveillement, le rire à l'audace !

19 et 20 juillet : 20h

Samedi 22 juillet : 18h et 20h30

Dimanche 23 juillet : 11h

Tarif : adulte : 15 € / réduit : 13€ - enfant : 10 € / - 3 ans gratuit

Billetterie ouverte sur site du lundi au samedi de 12h à 14h et 30 min avant le spectacle.

Renseignements : 06 79 78 66 26

■ Mercredi 21 juin à 14h à la MPT : atelier cuisine chinoise en famille dans le cadre de la « fête du bateau dragon »

Sur inscription avant le 16 juin.

■ Mercredi 19 Juillet : « La peinture en couleur » de 15h à 17h30

Lieu « Parc de Corsac » vers le gymnase de Brives-Charensac

Sur inscription avant le 13 juillet.

Vendredi 28 juillet à 14h : atelier cuisine en famille afin de préparer l'apéritif proposé dans le cadre du spectacle organisé par les enfants de l'accueil de loisirs le 28 juillet au soir.

Sur inscription avant le 25 juillet

CONTACT : SABINE RAYMOND :
04 71 02 02 15

Les horaires :

Hors vacances scolaires : du
lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-19h –
vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Vacances scolaires : du lundi au
vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture de l'accueil du 31
juillet au 20 août 2023



MPT : 1, route de Coubon - 43700 Brives-Charensac - 04 71 02 45 69 - infomaisonpourtous-brives43.fr

La Médiathèque fête ses 40 ans !

A vos agendas ! Du 25 au 30 septembre la Médiathèque Le Moulin aux livres fête ses 40 ans. Au programme de nombreuses activités, des rencontres, des animations variées, etc.

Retrouvez en détail la programmation, page 23, dans l'agenda des événements.

Défi lecture CM1/CM2/6ème

C'est plus d'une centaine d'élèves des classes de **CM1 et CM2 de l'école de La République** ainsi que les **élèves de sixième du collège public Anne Frank** qui se sont rendus à la Médiathèque « Le moulin aux livres » le jeudi 27 Avril dans le cadre du « Défi Lecture », pour rencontrer **Christophe Léon**, auteur de romans adulte et jeunesse.

Le projet « Défi Lecture », organisé par Myriam Becuwe, documentaliste au collège Anne Frank s'adresse aux enfants de cycle 3 du CM1 à la 6°. Il s'agit de faire découvrir aux élèves des romans de littérature jeunesse, documentaires, BD, recueils de poésie etc... Cette année, 8 ouvrages ont été retenus

sur le **thème du jardin**.

L'objectif est **d'inciter les élèves à lire pour le plaisir**, découvrir diverses formes d'écrits, permettre **l'échange et la discussion**. C'est ainsi que les élèves ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient : sur l'inspiration, l'écriture, etc... auxquelles Christophe Léon a répondu avec humour et sincérité.

Au-delà de l'aspect littéraire, cette activité permet **de mettre en relation les élèves de CM1 et CM2 avec les collégiens** et peut-être leur futur établissement, et d'ancrer la médiathèque en tant qu'**acteur du développement de la lecture** et partenaire des établissements scolaires.



Claudette Genevois, honorée par la Médaille de la ville

Lors de l'AG de l'association « Les amis de la Médiathèque », **Claudette Genevois** a reçu la **médaille de la ville** afin de

la remercier pour ses **30 ans de bénévolat** au sein de la Médiathèque. **Odile Chaurand**, présidente, **Claire Dupasquier**,

Troc de plantes

Créer un **temps de rencontre convivial**, favoriser les échanges, **partager des savoir-faire**, parler d'écologie, de biodiversité, mettre en valeur les **collections de la bibliothèque** sur le jardinage... Telles sont les raisons de se lancer dans l'organisation d'un troc de plantes à la médiathèque.

Samedi 13 mai, les **jardiniers amateurs** étaient conviés à venir échanger leurs graines, plants, bulbes, boutures... d'arbustes, de vivaces, de plantes d'intérieur, de plantes aromatiques ou potagères.



directrice et **Gilles Delabre**, maire, l'ont chaleureusement félicitée pour son **dynamisme**, du haut de ses 93 printemps.

Brives - Charensac

en fête !

Programmation estivale 2023

Juin

SAMEDI 17 JUIN

| Fête des épouvantails et de la musique

MERCREDI 21 JUIN

| Atelier cuisine chinoise en famille, à 14h
| *Maison Pour Tous*

DU 27 JUIN AU 26 AOÛT

| Exposition sculptures et dessins de Michèle Gat
| *Médiathèque*

Juillet

DU 30 JUIN AU 3 JUILLET

| Fête votive

DIMANCHE 9 JUILLET

| Exposition canine, de 9h à 17h
| *Plaine d'Audinet*

DU 10 AU 13 JUILLET

| Stage de papier maché, de 14h à 16h30 pour les enfants de 6 à 12 ans
| *Maison Pour Tous*

MARDI 11 JUILLET

| Journée jeux avec la Médiathèque et la Ludothèque, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
| *Square de la Rapita (repli à la médiathèque en cas de pluie)*

DU 17 AU 19 JUILLET

| Stage de couture, de 14h à 16h30
| *Maison Pour Tous*

MERCREDI 19 JUILLET

| « La peinture en couleur » de 15h à 17h30
| *Parc de Corsac*

DU MERCREDI 19 JUILLET AU 30 AOÛT

| Lectures de la marchande d'histoire (à partir de 2 ans), 10h30 - tous les mercredis
| *Square de la Rapita*

DU 19 AU 23 JUILLET

| La Compagnie TEMPO présente : **Quel cirque !**
| *Mercredi 19 juillet : 20h*
| *Vendredi 21 juillet : 20h*
| *Samedi 22 juillet : 18h et 20h30*
| *Dimanche 23 juillet : 11h*

JEUDI 20 JUILLET

| Lectures, à partir de 2 ans, à 10h30
| *Camping d'Audinet*

VENDREDI 21 JUILLET

| Championnat de France bouliste, toute la journée
| *Plaine d'Audinet*

VENDREDI 28 JUILLET

| Atelier « cuisine en famille » à 14h
| *Maison Pour Tous*

Août

JEUDI 3 AOÛT

| Lectures, à partir de 2 ans, à 10h30
| *Camping d'Audinet*

DU 30 AOÛT AU 7 OCTOBRE

| Exposition Monique Machabert, Evelyne Praniyès, Françoise Duchamp et Brigitte Jouve
| *Médiathèque*

Septembre

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

| Vide grenier, organisé par le Comité de Jumelage
| *Square de la Rapita en bords de Loire*

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

| Journée Portes ouvertes et inscriptions aux activités de la Maison Pour Tous, de 9h à 12h

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

| Course des filles
| *Départ 10h*

DU 23 AU 30 SEPTEMBRE

| 40 ans de la médiathèque

Toute l'année, tous les vendredis matin :
MARCHÉ, Place de l'église

Vous pouvez également consulter l'agenda sur l'application mobile « **Brives Charensac** » disponible sur Apple Store et Google Store

Spectacle visible
du 07 juillet au 03
septembre 2023.



Fête des épouvantails & Fête de la musique

17 juin

Samedi 17 juin
FÊTE DES ÉPOUVANTAILS,
Square de la Rapita

14H
Animations diverses et gratuites :
exposition d'épouvantails, jeux
de guinguette, ateliers créatifs,
maquillage, animations musicales,
balade en canoé...

18H
Bal pour enfants

19H
Initiation danse pour adultes

À PARTIR DE 19H30
Repas sur réservation à la MPT
(14 € adulte / 8.50 € enfant)

20H
Bal / concert avec le duo
Quere/Lachia

Fête votive

du 30 juin au 3 juillet

Vendredi 30 juin
À LA TOMBÉE DE LA NUIT
Cinéma de quartier
Square Jean Moulin

Samedi 1er juillet
DE 14H30 JUSQU'EN SOIRÉE
Vogue
Place Blanche

14H30
Initiation canoé kayak
plan d'eau d'Audinet

21H30
Retraite aux flambeaux
départ 1 place de la Mairie

22H
Concert de MOTEL
Square Jean Moulin

22H45
Feux d'artifice
Pont Vieux

23H15
Concert de MOTEL
Square Jean Moulin

Dimanche 2 juillet
VIDE GRENIER
organisé par Habitat & Humanisme
Square de la Rapita et bords de Loire
VENTE DE LIVRES
d'occasion par L'association Les
amis de la Bibliothèque

9H
Course pédestre et marche
« Les Boucles de la Loire » organisées
par l'association Courir à Brives
départ voie verte

14H30
Initiation canoé kayak
Audinet

lundi 3 juillet
14H30
Concours de pétanque organisé
par la PAB
Place de la paix

40 ans Médiathèque du 23 au 30 septembre

DU 23 au 30 septembre
40 ans de la médiathèque Portes
ouvertes
Médiathèque

Lundi 25 septembre
20H,
Cercle de lecture spécial 40 ans
ouvert à tous, présentation des coups
de cœur des 40 dernières années.
Médiathèque

Mercredi 27 septembre
18H30
Soirée Jazz et littérature dans le cadre
du 12e festival AUTOMNE JAZZ EN VELAY,
Médiathèque

Vendredi 29 septembre
18H30
Rencontre avec Antoine Choplin, auteur
Médiathèque

Samedi 30 septembre
2 séances de contes avec Elisabeth
Paugam. Spectacle familial dès 2 ans
Médiathèque

Samedi 30 septembre
17H
Spectacle chant français / occitan (du
Nord Velay) avec la compagnie Clume,
Médiathèque

L'école maternelle de La Mouteyre engagée pour le bien-être et l'éducation à la santé !



Dès le début de l'année scolaire, un travail autour de l'**hygiène des mains** est conduit dans toutes les classes par Pascale Chenebert, infirmière scolaire rattachée au collège Anne Frank. Les élèves réfléchissent sur l'importance du lavage des mains et apprennent à se les laver efficacement.

Plusieurs actions ont lieu autour de l'**équilibre alimentaire** pour lutter contre l'obésité des enfants.

L'opération « **Petits déjeuners à l'école** » :

Les élèves comprennent l'importance de prendre un petit déjeuner, découvre les différents aliments et apprennent à équilibrer leur premier repas de la journée lors des différentes séances de petits déjeuners à l'école.

Toujours autour de l'hygiène alimentaire, un **menu du goûter** est mis en place afin de limiter les gâteaux et autres barres

chocolatées. Chaque semaine les enfants se voient proposer un **fruit bio offert par la municipalité** les mardis après-midi.

Afin d'insister sur l'**importance de l'activité physique**, une programmation annuelle est prévue :

Cycle **randonnées**, participation au « p'tit tour à pied » à Blavozy en octobre 2022, **activités corporelles** de bien-être, **aisance aquatique** dès la Moyenne Section, **natation** pour les élèves de Grande Section, initiation à la **sarbacane, baby-hand...** de nombreuses activités sont ainsi proposées aux élèves !



Pour les fêtes de Noël, un goûter, des papillotes et des petits cadeaux ont été offerts aux élèves de l'école de la Mouteyre par la Ville et l'Association de Parents d'Élèves.

Chasse aux oeufs à la Mouteyre



Avant les vacances scolaires un petit lapin est passé dans la cour de l'école de La Mouteyre pour y déposer quelques oeufs !

Merci à l'Association des Parents d'élèves de la Mouteyre.

Les élèves de CP et CP-CE1 fêtent le 100^{ème} jour d'école à la République



Les élèves de grande section ont retrouvé les élèves de l'école de la République

Arts visuels : "Recraie ta récré"

Un projet avec deux artistes stéphanois (Ella et Pitr)

La classe de CE2 de La République a participé au projet, en travaillant essentiellement le **dessin éphémère à la craie** sur le sol de la cour, ce qui a permis de découvrir par la pratique artistique la démarche de création de ces artistes (les graphismes reproduits en grand nombre, les lettres street-art, les personnages géants endormis). Des **activités artistiques très appréciées par les élèves !**



Belle initiative !

Les élèves de l'école de **La République** ont invité les élèves de Grande Section de l'école de **La Mouteyre** à découvrir leur **exposition sur le 100^{ème} jour**. Pour cette occasion, les élèves de Grande Section avaient eux aussi confectionné une belle collection de 100 dessins qu'ils

ont pu offrir aux élèves de la République. D'autres classes se sont aussi prêtées au jeu, en créant également des **collections ou des objets en lien avec le nombre 100** (100 mots en anglais, 100 mots du vivre ensemble, lunettes en forme de 100, etc).

Le vote du Prix des premières lectures **Coup de pouce**



Avec Agnès, l'animatrice de «Coup de pouce»

Dans le cadre des **séances d'apprentissage de la lecture**, les enfants ont découvert 4 livres, puis devaient choisir celui qu'ils avaient préféré. Munis de **bulletins de vote**, d'une **enveloppe** et d'une **carte d'électeur**, les enfants sont passés dans l'**isoloir** avant de déposer leur bulletin dans l'**urne** prêtée par la mairie.

Les enfants ont ainsi pu découvrir les différentes **étapes d'un vote**, apprendre le vocabulaire des élections et également se former à cet **exercice citoyen**.

Un collège dynamique et des projets ambitieux primés !

Collège Anne Frank

Le collège Anne Frank porte de nombreux projets d'éducation au développement durable, parmi lesquels deux très ambitieux qui viennent d'être primés.

Premièrement, le **projet d'AMAP** qui vient de remporter le **label Argent du projet ID Jeunes !**

Lilou, Loris et Inès, représentants du collège au Conseil Départemental des Jeunes ont présenté le projet : avec une vidéo, une présentation orale, leur maîtrise du sujet, et la dégustation de fromage, ils ont su convaincre ! Ce label s'accompagne d'une dotation de 2000€ qui permettra d'enrichir et de pérenniser le projet d'AMAP

dans sa dimension pédagogique.

Deuxièmement, les élèves de 3ème 1 ont participé au **prix Alimenterre**. Ils ont réfléchi à la question de la production du lait. Ce questionnement les a conduits à imaginer un outil pour faire découvrir au grand public les problèmes qui se posent aux éleveurs laitiers. Cet outil, la **Fresque du Lait**, a remporté le Prix Alimenterre 2023. Les deux délégués se sont rendus à Paris

le 11 mai pour présenter cette réalisation au **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire** au nom de toute la classe.



Remise du prix par la Présidente et Blandine Deleau Ferret

Nouveaux horaires l'année prochaine au collège

Le collège Anne Frank est engagé depuis de nombreuses années dans **l'amélioration des conditions de scolarisation** de tous les élèves qu'il accueille.

Ainsi, de **nouveaux horaires** de

début et de fin des cours seront mis en œuvre à compter du 04 septembre 2023.

Ces horaires sont **compatibles avec les horaires des TUDIP et des transports scolaires**.

8h30 - 12h (sauf les lundis 9h-11h50) et 13h30 - 17h.

L'accueil des élèves sera possible à partir de 07h45 sauf lundi (08h15) et jusqu'à 18h00 (sauf vendredi 17h00).

L'école La Chartreuse : Mieux vivre ensemble

Tout au long de l'année, les classes maternelles et élémentaires de l'école La Chartreuse ont développé de nombreuses actions autour **du projet collectif Coopérer, communiquer**, créer pour partager et mieux vivre ensemble. Yoga, météo du cœur, table de la paix... ont été complétés par des **ateliers interactifs** autour de la médiation avec des intervenants spécialisés. Au travers de mises en situation, d'échanges, de découvertes, les élèves ont pu développer les notions d'empathie, de message clair, de besoins... **Comprendre ses émotions** mais aussi l'émotion de l'autre, se mettre à sa place, trouver une solution à une situation conflictuelle :

autant d'aptitudes qui favorisent le **mieux-vivre ensemble**, permettent aux enfants de gérer leurs émotions et ainsi travailler dans de **meilleures conditions**.

En 2023, une 7ème classe ouvre à l'école La Chartreuse. Pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter la direction au 04 71 09 83 14.



Traduire ses émotions

Maison Pour Tous - Centre Social



Un job pour ma ville

La Ville et la Maison Pour Tous organisent la **3ème édition** de l'opération « Un job pour ma ville ». **24 jeunes brivois(es)** de 16 et 17 ans ont été sélectionnés pour effectuer des **travaux d'intérêt collectif**, par groupe de 6, sur 4 semaines, au mois de juillet.

L'accueil de loisirs 3-12 ans à la MPT

■ Période de fonctionnement :

Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023 et du 16 août au 1er septembre 2023

Son projet s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire telles que le partage, les échanges et le vivre ensemble.

■ Accueil des enfants âgés de **3 à 12 ans** de 7h40 à 18h15, quel que soit le lieu de résidence. Des actions citoyennes pour les **9-14 ans**.

Possibilité de fréquenter à la demi-journée ou la journée avec ou sans repas.

Inscriptions :

Le 22 juin, auprès de AURELIE GARNIER - DIRECTRICE ALSH : 04 71 02 02 85 / 04 71 02 45 69.

■ Tarifs :

Au quotient familial journée / demi-journée et forfait semaine



Réunion d'information à destination des familles : Mercredi 21 juin à 18h à la MPT

■ Au programme de cette saison estivale :

De **nombreuses activités** seront proposées autour de deux **thèmes**, **voyage autour du monde** en juillet et **Jeux olympiques** en août : activités manuelles, sportives, piscine, spectacle, initiation aux arts du cirque, Visites de monuments culturels.

Un **mini camp** avec hébergement sera organisé pour les enfants âgés de 9 à 12 ans à Colempce du 11 au 13 juillet.

Le secteur jeunesse – un nouvel espace pour les adolescents de 11 à 17 ans.

Les animateurs proposent de construire et de participer à des projets d'activités à chaque période scolaire et pendant les vacances.

■ Cet été au programme :

Activités citoyennes, activités sportives et manuelles, visites de monuments, **camp** avec hébergement à Colempce du 24 au 28 juillet

En lien avec le collège Anne Frank, l'animateur ados propose un **accueil aux collégiens tous les jeudis de 17h à 18h** dans l'enceinte de l'établissement.

■ Horaires d'ouverture de l'espace :

En période scolaire :
mardis : 16h30 - 18h45
mercredi : 14h - 18h45
vendredis : 14h - 18h45
samedis : 14h - 18h30

■ Pendant les vacances scolaires :

lundi : 13h30 - 18h30
mardi : 13h30 - 21h30
mercredi : 9h - 18h30
jeudi : 13h30 - 21h30
vendredi : 13h30 - 18h30

■ Modalités d'inscription à la Maison Pour Tous.



Marché de Noël : La magie de Noël était au rendez-vous

Dimanche 18 décembre, Habitat et humanisme organisait son traditionnel **marché de Noël** à la Maison Pour Tous. En parallèle, des **animations** étaient offertes par la Ville et ont séduit petits et grands ! Les animations musicales, les balades en calèche et la rencontre du Père Noël ont permis d'attendre patiemment Noël.

Côté marché, de **nombreux exposants** étaient présents et l'on note une belle fréquentation pour le marché.

Rendez-vous le 17 décembre pour l'édition 2023.



De nombreux exposants et une belle affluence

Le Judo Club Brivois poursuit sa bonne dynamique en 2023.



Un **stage de deux jours** encadré par l'enseignant **Christophe Charpenay** et par **Florian Tavernier** qui poursuit son implication dans le club en préparant cette année son certificat de formation professionnelle (CQP) a été organisé en février. **40 stagiaires** ont répondu à l'appel : initiation ou perfectionnement à la chute, travail de projection avant et arrière, liaison debout / sol, randoris et découverte de l'arbitrage, jeux collectifs et courses de relais utilisant les habilités techniques fondamentales.

Un autre évènement marquant, l'obtention de la **ceinture**

noire 1er dan de Philippe Goudart. En compétition, **Florian Tavernier** et **Valentin Curbilié** sont qualifiés pour les phases régionales en séniors. Les plus jeunes découvrent la compétition lors des animations départementales : Monistrol, Blavozy, Brives-Charensac.

Nouveauté cette année, un **cours de Taïso** (renforcement musculaire) a lieu tous les jeudis de 18h15 à 19h15.

Pour tout complément :
07.66.06.02.99 OU
contact@judoclubbrivois.fr
 OU judoclubbrivois.fr
 OU [facebook.com / JudoClubBrivoisJCB/](https://www.facebook.com/JudoClubBrivoisJCB/)

Le grand retour du cross-country en Haute-Loire

La première édition du **cross de la Loire sauvage**, organisée par **Velay Athlétisme**, s'est déroulée le 15 janvier à Brives-Charensac et a réuni plus de 200 coureurs. Petits et grands ont pu fouler les bords de Loire et compter sur le public venu les encourager.

Brives-Charensac, ville **Active et Sportive**, ne pouvait pas louper le grand retour du cross-country en Haute-Loire.

Rendez-vous l'année prochaine !



Une belle «première» !

Le comité de Jumelage Brivois fête ses 35 ans d'amitié avec sa ville jumelle, Illerkirchberg, en Allemagne.

Les manifestations auront lieu du **29 juin au 2 juillet**, pendant la fête votive.

A cette occasion la Municipalité, les membres des Comités de Jumelage français et allemands souhaitent **partager ces moments de convivialité** avec la population brivoise notamment lors de la **cérémonie officielle du 35ème anniversaire**.

Celle-ci aura lieu le **samedi 1er juillet à 11h**, au square de la Rapita. La municipalité offrira un verre de l'amitié Brivois, vous êtes cordialement invités. Lors de ces festivités, le comité de jumelage brivois sera heureux de rencontrer les personnes souhaitant rejoindre l'association.

L'objectif du comité : renforcer les **liens d'amitié** entre nos deux pays, faire de **nouvelles rencontres** amicales, culturelles, favoriser les **échanges intergénérationnels**, associatifs, ...

Pour tous renseignements complémentaires :
06 12 94 56 77
ou le **06 72 60 64 71**.

Une rencontre sera prochainement organisée à l'occasion des 25 années d'amitié avec la ville espagnole Sant Carlès de la Rapita.

Bords de Loire : 1er parcours « no kill » labellisé brochet

Inauguration du **1er parcours de pêche au brochet « sans tuer »** à Brives-Charensac, en présence de nombreux membres de l'AAPPMA, société de pêche du Puy-en-Velay, de la fédération de la Haute-Loire,

des élus de Brives-Charensac.

Ce parcours permet de **préserver l'espèce** et de permettre aux brochets de se reproduire pour avoir une population optimisée.

Accompagner et booster les clubs de tennis

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes vient de lancer auprès des clubs de tennis un projet structurant, intitulé « **ID Club** » auprès des clubs de tennis. Vendredi 6 janvier, en mairie de Brives-Charensac, ce projet éducatif et sportif a pris corps lors de la **signature d'une convention d'objectifs** impliquant le club de tennis de Brives-Charensac, la commune, le comité départemental et la ligue d'Auvergne de tennis.

La démarche se veut innovante et permet d'accompagner au mieux les clubs dans leurs projets sportifs, éducatifs et leur développement. **Félicitations au dynamique club brivois !**



Élus et membres du Bureau signent la convention



Pêcheurs et élus lors de l'inauguration

Plus de 1 000 jeunes joueurs pour la 23ème édition de la «Brives Cup' »

Le club de foot LES SAUVETEURS BRVOIS a vécu **4 jours de moments forts et inoubliables** à l'occasion de la 23ème édition de son tournoi **Brives Cup** les 8-9-10 (U10 à U13) et 15 avril 2023 (U6 à U9). Plus de **1000 joueurs** sont venus se challenger, issus de 96 clubs différents de la Région AURA, mais aussi entre autres de l'Hérault, Bouche du Rhône et Seine St Denis. La qualité du football

présenté, le «fair play», la passion de ces jeunes sportifs portée par un public nombreux et conquis, la motivation de leur encadrement ont fait de cet événement un **moment exceptionnel**. Le RDV est donné en 2024 pour la prochaine édition et la célébration des **90 ans du club !** Bravo aux dirigeants, à ses bénévoles et à Oscar, cheville ouvrière de ce grand tournoi.



APF : Journée de sensibilisation au respect des places de stationnement



Mercredi 26 avril, l'**APF (Association des Paralysés de France)** dont le siège est à Brives-Charensac, rue de Pimprenelle, a mobilisé ses bénévoles pour une action de communication sur le parking de Auchan.

Plusieurs adhérents de l'association APF sont venus en fauteuil pour **sensibiliser les automobilistes** au respect des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite.

Le maire, **Gilles Delabre**, est venu féliciter les bénévoles de l'APF et encourager cette initiative. Il a rappelé la solidarité des élus brivois avec les personnes concernées et rappelé aux automobilistes et aux motards de ne pas se garer sur les places réservées aux porteurs de handicap.

Ceux qui prennent la **contravention de 135€** disent souvent « Je ne suis resté que 5 minutes ! » Et non, cette excuse n'est pas recevable !

Concert annuel : Les harmonies ont fait le show !



Dimanche 26 mars, le concert annuel des **harmonies de la Mi-Brivois et l'Intrépide de Landos**, s'est déroulé à la Maison pour tous.

Sur scène ont résonné des musiques de films d'aventures, de western, de films d'action et de comiques. Ce fut excellent !

Les **jeunes de l'orchestre du collège Robert-Louis-Stevenson de Landos**, apportaient leur contribution dans la deuxième partie du programme. Bravo aux musiciens pour ce très grand moment de musique !

AMAP des collégiens d'Anne Frank

Si le bureau nouvellement élu est bien constitué d'adultes pour des raisons légales, l'originalité de cette AMAP vient du fait qu'elle a **entièrement été créée et gérée par les élèves** qui s'occupent de la communication et de la recherche de **nouveaux producteurs**, lors de séances d'éducation au **développement durable** inscrites dans leur emploi du temps.

Cette AMAP (association pour le maintien d'une agriculture Paysanne) existe depuis un an, et permet à tous d'avoir **accès en vente directe à des produits locaux et bio** lors des **distributions les mardis de 16h45 à 17h45**. L'AMAP des collégiens compte maintenant **12 producteurs** : viande de bœuf, poulet et agneau, œuf, pain, légumes, fromages et

produits laitiers, lentilles, beurre, sirops et confitures et même produits cosmétiques. **Ouverte à tous**, elle permet de s'engager pour un **contrat d'une durée de 6 mois** et de venir chercher les produits au collège, à intervalle régulier directement auprès des producteurs.

Pour plus de renseignements ou une inscription : 04 71 04 53 00 - amap.collegiens.annefrank@mailfence.com

Ludothèque : des activités pour tous !

Voilà plus d'un an que la ludothèque s'est installée au **8 route de Coubon**, et vous êtes nombreux à avoir découvert ce nouveau lieu !

Petits et grands trouvent plaisir à venir jouer dans ce bel espace, offrant une grande diversité ludique. **L'association le Pont des Ludes** propose également de privatiser

la ludothèque pour fêter votre **anniversaire** ou un événement particulier.

Elle organise aussi des **soirées** ou **après-midi jeux** et des **ateliers créatifs**. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, l'association recherche des **bénévoles** pour venir en aide lors des ateliers, des événements.

Vous pouvez joindre la Ludothèque au **04 71 00 57 02**, ou par e-mail airedejeux@gmail.com

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.ludotheque-airedejeux.fr



Un lieu de belle convivialité

Les supports de communication de la commune



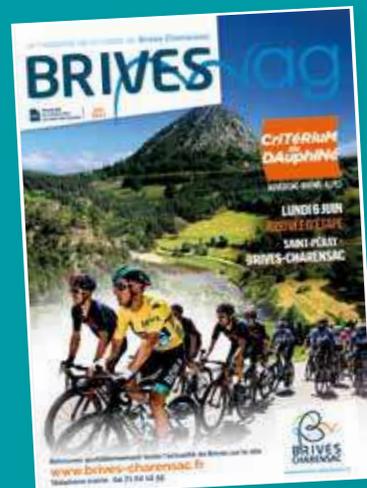
L'application mobile de Brives-Charensac

Retrouvez l'agenda des événements et soyez alerté au fil de l'eau des informations importantes de votre ville.

Téléchargez l'appli gratuite « Brives Charensac » sur Google Play et Apple Store !



Le Brives Mag 2 numéros par an



Le site internet, une mine d'infos !

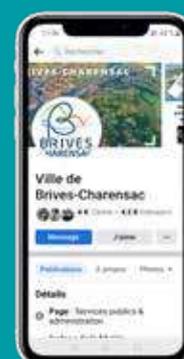
NOUVEAU

Consultation des arrêtés

Désormais, en vous rendant dans l'onglet « Ma ville », puis « Publications des actes » vous trouverez en consultation libre les arrêtés triés chronologiquement et par thématique : circulation, stationnement, équipements sportifs, etc.

Le site officiel de la mairie guide le visiteur à travers quatre rubriques : Ma ville ; Vie quotidienne ; À voir/À faire ; Mes démarches. Vous y retrouvez également les actualités, l'agenda des événements sur la commune et la revue de presse issue de l'Éveil.

Rendez-vous sur le site : www.brives-charensac.fr



Page Facebook et Instagram de la Ville de Brives-Charensac

Le panneau lumineux vous informe en permanence



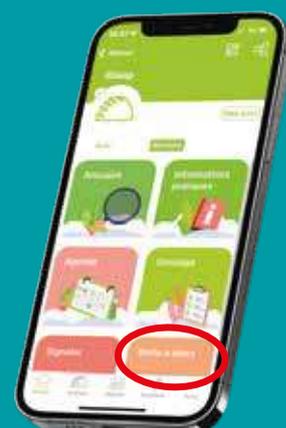
Avec Illiwap, la mairie vous informe en 2 min

Illiwap c'est plus de 2 800 abonnés. Un moyen facile de recevoir des infos pratiques (bonnes ou mauvaises) sur votre ville ! C'est gratuit, l'application est simple à télécharger sur votre smartphone.

NOUVEAU : Vous avez une idée et souhaitez la partager ?

- Rendez-vous sur l'application Illiwap
- Cliquer en bas à droite sur « participer » puis sur « Boîte à idée »
- Vous pouvez ensuite suggérer des idées (aménagement, animations...) à la Ville

Participez à l'amélioration du cadre de vie !



Rencontre avec le nouveau Directeur de la Police Nationale



Visite en mairie du commissaire
Frédéric GONON

Brives-Charensac fait partie de la **zone police**. A ce titre, nous dépendons du commissariat du Puy-en-Velay pour les problèmes de sécurité publique. Aussi entretenons-nous une **relation de proximité** avec la Police Nationale. Le maire, Gilles Delabre, a **rencontré le nouveau commissaire, Directeur Départemental de la sécurité Publique, Frédéric Gonon**. Le maire lui a présenté la ville de Brives-Charensac, ses atouts, qui sont nombreux mais aussi les **points de vigilance** que nous devons bien cerner pour contrer les diverses problématiques rencontrées sur notre territoire. Le maire a évoqué les **potentiels axes de progrès et**

d'amélioration. Brives-Charensac reste **relativement tranquille**. Nous subissons les inconvénients d'une ville où transitent de 13000 à 19000 véhicules chaque jour, d'une **ville qui attire** par ses nombreux **commerces et services**, et par son **attrait touristique**. Ce sont toujours les mêmes qui commettent des **incivilités** et qui n'ont aucun sens du respect des autres et des biens. Et ils viennent essentiellement de communes des alentours !

Nous rappelons aux Brivois qu'ils sont invités à **composer le 17** lorsqu'ils constatent des comportements anormaux de jour comme de nuit. **Soyons des citoyens vigilants**.

Remaniement au sein de la Municipalité

Laurent Dufaud a fait le choix de **quitter ses fonctions d'élu**. Le maire lui a rendu un hommage appuyé en Conseil Municipal au regard de **son action pertinente, engagée et reconnue par tous** en qualité d'adjoint **en charge de l'enfance-jeunesse** et des affaires scolaires. Laurent a fortement développé le secteur jeunesse, les activités périscolaires etc. Par ses idées novatrices et sa touche d'originalité, il a contribué grandement à l'animation de la ville, impulsant Fêtes et Animations qu'il a présidé, construisant de toutes pièces le festival Loir'en zic. Le Maire et ses collègues élus lui expriment leur gratitude pour son action passée au service de la ville de Brives-Charensac.

C'est désormais **Véronique Belin** qui est adjointe en charge de **l'enfance-jeunesse** et des affaires scolaires, alors que **Christian Portal** est adjoint en charge du sport et des affaires culturelles.

Le projet de rachat du Foyer Vert-Bocage abouti

La Maison de retraite Foyer Vert-Bocage est devenue **propriétaire de ses murs** le 28 avril 2023 en signant l'acte de vente établi par l'OPAC 43. Ce projet de rachat à **7 millions d'euros** a été porté par le Maire, M. Gilles Delabre, le Conseil d'Administration de l'établissement et sa Directrice, Madame Hélène Van oost. Cette signature est l'aboutissement d'un **long et persévérant travail collectif** qui a commencé en 2015. La Directrice a notamment été conseillée par M. Bruno Ouillon, adjoint aux finances de la Mairie de Brives-Charensac, M. Daniel Chaze, directeur du Foyer Saint Nicolas à Langogne et M. Francis Joubert, chargé de suivi aux affaires médico-sociales du Département. Le Conseil Départemental et la Mairie de Brives-Charensac se sont portés **garants** pour permettre à l'établissement de contracter

le prêt nécessaire auprès de la Banque Postale.

L'objectif de ce projet est de donner à l'établissement davantage de **marges de manœuvre financières** dans le temps : investissements, gel du prix de journée voire des créations d'emplois, **le coût de l'emprunt étant très inférieur au montant du loyer** dont s'acquittait jusqu'alors la maison de retraite.



Projet de Maison de santé Pluridisciplinaire

Réhabilitation de l'école de Corsac en MSP (Maison de santé Pluridisciplinaire).

Une école qui ferme pour effectif insuffisant (27 enfants) avec un regroupement réussi à l'école de la République ... et qui se transforme en **Maison de santé Pluridisciplinaire**. Le projet a été **initié par 4 jeunes médecins** dont 2 exercent déjà à Brives-Charensac. Ces médecins sont très motivés et, avec **l'appui de la Municipalité** brivoise, entraînent avec elles infirmiers, podologue, kinés, orthoptiste.... Une **association** a été créée pour développer ce beau projet qui prend magnifiquement corps. **Finalisation espérée** par les

porteurs du projet et les élus à l'automne ou **décembre 2024**.

Ce projet permet à la commune de **valoriser son patrimoine bâti** au travers d'un changement de destination et d'activités mais aussi par une **rénovation** lourde et nécessaire sur le plan **énergétique**. Il permet aussi de **compléter, et de diversifier une offre** autour de la **santé et du bien-être** en faveur de la population. Aménagement structurant visant à mettre à disposition pour des **professionnels de santé des locaux adaptés à la pratique médicale**.



Au Conseil départemental

Blandine Deleau Ferret et Gilles Delabre participent activement aux travaux du Conseil Départemental et aux diverses commissions dont ils font partie. Chaque commune du canton bénéficie d'un montant de **subventions** dans le cadre du **CAP 43**, qui est fonction du nombre d'habitants de chaque commune. A Brives-Charensac, le montant total sur le mandat est **de 225 000€**, que chaque collectivité flèche sur les investissements qu'elle a priorisés.

Nous avons reçu une **aide financière** à titre exceptionnel pour l'organisation du Critérium du Dauphiné l'an dernier, tout comme la Communauté d'Agglomération qui nous a aidés aussi.

Le Département ayant voté une enveloppe de 4 millions sur **l'investissement touristique**, Brives-Charensac a déposé un dossier cette année sur **le volet touristique de l'aménagement paysager, sécuritaire et touristique de l'avenue Charles Dupuy et la Place du 8 mai**. Nous avons obtenu une **aide de 100 000€**. Merci au Conseil Départemental.

Nous avons réuni courant juin les maires du canton pour travailler sur **le schéma de lecture publique** avec **la Bibliothèque départementale et nos structures communales**.

Si vous souhaitez **suivre l'actualité de vos conseillers départementaux** rejoignez-les sur **Facebook** : « Vos conseillers départementaux pour Brives, Blavozy, le Puy et St Germain ».

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



QUI EST RECENSÉ ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

POURQUOI ÊTRE RECENSÉ ?

Le recensement permet à l'administration de :

- Convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- L'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne, pour certaines mairies, sur le site <https://www.service-public.fr>.

LES PIÈCES À FOURNIR

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille

Papiers d'identité : Prise de rendez-vous en ligne



Vous souhaitez faire une première demande ou renouveler vos papiers d'identité ? Désormais, il est possible de prendre **rendez-vous directement en ligne** sur le site web de la mairie.

- Ordinateur : Sur la page d'accueil, en haut à droite, vous trouverez un bouton orange «RDV Pièces d'identité». Ensuite laissez-vous guider en fonction de votre demande.

- Smartphone : Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur le menu déroulant puis sur «RDV Pièces d'identité». Ensuite laissez-vous guider en fonction de votre demande.

Les délais étant longs (plusieurs mois), pensez à anticiper vos demandes.

AUTO PNEU

Ouvert du lundi au vendredi 8h00-12h30 et 13h30-19h00
samedi 08h30-12h30 et 13h30-17h00

Tél: 04 71 07 34 83

147 Avenue Charles Dupuy • 43700 Brives-Charensac

Clinique vétérinaire des Bords de Loire

Médecine, Chirurgie, Radiologie, Échographie, Analyses médicales

Drs C.Roilette et A.Collin

91, avenue Charles Dupuy
43700 Brives-Charensac
Tél : 04 71 09 33 75
veto.brives@wanadoo.fr

www.votreveto.net/cliniqueveterinairedesbordsdeloire

f Clinique Vétérinaire des Bords de Loire

Boutique en ligne : www.chronovet.fr
Prise de RDV en ligne : www.captainvet.com

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : 8h/12h30 - 14h/18h30 / Le Samedi : 8h/12h



Votre partenaire local dans la construction,
l'entretien et la maintenance de vos routes,
et l'embellissement de vos communes



Routes - aménagements urbains - équipements sportifs -
industriels et privés - réseaux - terrassement

Agence du Puy-en-Velay
ZI Les Baraques - 43370 Cussac-sur-Loire
T/ 04 71 03 11 61 - lepuy@eurovia.com

www.eurovia.fr



Bricoler • Jardiner • Décorer

Du lundi au samedi
de 9h à 19h

20, rue de Genebret
43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 02 03 43

RETROUVEZ-NOUS SUR weldom.fr ET   

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE LA CHARTREUSE

*Donner à chacun
sa chance de réussir !*

- En septembre 2023, une 7ème classe ouvre à l'école :
accueil de la toute petite section au CM2
- Pédagogie Montessori pour respecter le rythme de
chacun
- Anglais dès la maternelle
- Aménagement de la pédagogie en classe flexible
en primaire
- Projet pédagogique commun autour du vivre
ensemble, de l'empathie, de la coopération et
l'entraide

Inscription et renseignement au :

04 71 09 83 14
contact@pole-lachartreuse.fr



À BRIVES-CHARENSAC

Auvergne
ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES
MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, avenue Blaise-Pascal
ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
04 71 57 53 69
contact@auvergne-ascenseurs.fr
www.auvergne-ascenseurs.fr

Pour vous accompagner dans tous vos projets d'impression

auraprint-x
SCOP - SOLUTIONS

☎ 04 71 65 14 76 🌐 auraprint-x.fr
5, impasse des dépôts - ZA La Guide - 43200 Yssingeaux

REPC
IMPRIM'VERT
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CETON
COKELEKLI

Pour nous contacter :
Tél : 04.71.06.10.08
Mail : contact@ceton43.com

Plâtrerie
Peinture
Façade
Isolation
Faux-Plafond

www.ceton43.com

boulangier
Si bien ensemble

Brives Charensac
Rond-point de Corsac
04 71 09 04 68

📍 📷

SARL ETS Cellier au capital de 216 800€ - RCS B 998 724 405 Le Puy en Velay - TVA IC. FR76998724405 - APE 4754Z -
Rond point de Corsac 43700 BRIVES CHARENSAC.
Commerçant indépendant - Membre du réseau BOULANGER

CHAPUIS
MENUISERIE
fondée en 1905

L'EXPERIENCE DU SUR-MESURE

MENUISERIE
EXTERIEURE & INTERIEURE

FABRICATION
CONCEPTION
POSE

BOIS - ALUMINIUM - PVC

210 Rue de la Rivière - 43000 Le Puy en Velay
04 71 04 55 12
www.menuiseriechapis.fr



DELTOUR HOTEL
Le Puy-en-Velay

HÔTEL *** ENTIEREMENT RENOVÉ EN 2021**
- 44 chambres climatisées / Parking sécurisé / Petit-déjeuner avec produits locaux



04 71 05 92 23
contact@lepuy-deltourhotel.com
www.lepuy-deltourhotel.com

4, Rue de Genebret - 43700 BRIVES-CHARENSAC

Produits fermiers des Freytis



Tous les vendredis matin

sur le marché de Brives Charensac.

Du Fermier, du local à votre porte.

La charcuterie Chalendar Denis
vous accueille avec son équipe.

*Venez découvrir
tous nos produits fermiers.*

Les Freytis 43800 Beaulieu

04 71 08 14 38

www.denischalendar.fr



TAXI
Nadine

Toutes distances

Siège social
Cordes, 33 impasse de Châtaigniers
43370 BAINS
Commune de stationnement
43700 BRIVES-CHARENSAC

06 89 16 04 59
taxi-nadine@bbox.fr

En tant que Taxi j'assure :

- Hospitalisation
- Consultation
- Chimiothérapie, Radiothérapie...
- Rééducation cardiaque...
- Kinésithérapie
- Enfants (Centre Médico Sociaux)

Tous transports :

- Tourisme
- Aéroport
- Gare
- Assistance...

paiement CB accepté - Siret 851 467 944

SARL
François
REY

04 71 05 26 69
www.rey-chauffage.fr

Maintenance • Dépannage • Mise en service
Pompe à chaleur - Chaudières, fuel, gaz et bois
Désembouage des installations de chauffage
1 rue de la Transcevenole - BRIVES-CHARENSAC



Ets CHAZALLON S.A.S.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie

Ateliers / Bureaux : Z.A. Laprade; 43700 SAINT-GERMAIN LAPRADE
Tél. : 04 71 03 03 53 - Fax : 04 71 03 51 90

comptabilite@etschazallon.com

Aux délices de
Marie & Julien
CHADRAC - BRIVES-CHARENSAC



Florette
 Artisan Fleuriste

Interflora

BRIVES-CHARENSAC
 ☎ 04 71 02 05 59

Soufflez avec
McCafé

McDonald's™ Brives-Charensac
OUVERT JUSQU'À MINUIT-7J/7

☎ ☎ ☎ ☎ ☎

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour.

PROLIANS
 RHÔNE-ALPES AUVERGNE

**PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION
 ET LA MAINTENANCE**

Ouvert du lundi au vendredi
 7h30/12h • 13h30/17h30

50 Rue de Farnier 43000 Le Puy-en-Velay
www.prolians.fr

ROCHE & CHAPUIS
 ASSURANCES

M M A

NISSAN

BONY AUTOMOBILES LE PUY
 UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

VEHICULES NEUFS
 ET OCCASIONS

REPRISE

FINANCEMENT

ENTRETIEN

MECANIQUE

BONY AUTOMOBILES

NISSAN LE PUY - 04 71 09 68 84
 135 av. Charles Dupuy - Brives-Charensac

bonyautomobiles.com f t y






Faire un devis, suivre votre dossier, réaliser une simulation de crédit

Ne bougez pas, c'est Groupama qui se déplace !

Groupama CAR vous reçoit tous les mercredis de 14h à 17h à **Brives-Charensac sur le parking de la place Blanche**

Pour prendre rendez-vous, composez le **06 07 18 77 71** (prix d'un appel local à partir d'un fixe)



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Casse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 13 rue de Saint-Cyr - 69211 Lyon cedex 09 - 773 838 366 RCS Lyon - Entreprise régie par le Code de Assurance et placée à l'Autonomie du Comité Prudential de Régulation - 61 rue Tolbiac - 75003 Paris - Les Instruments Financiers et services d'investissement, ainsi que Les produits Bancaires sont commercialisés par les Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama, agissant également en qualité d'agents Eas et de mandataires exclusifs en opérations de banque et en services de paiement d'Orange Bank, SA au capital de 220 821 712 euros - 87 rue Focheraine 91107 Montargis Cedex - 33 443 800 RCS Bray-sur-Oise - Immatriculée à l'Orfèvre sous le n° 37 994 319 - www.groupama.com - Groupama Banque devient Orange Bank.

**MATERIAUX - MENUISERIE - CARRELAGE
SALLE DE BAINS - PLOMBERIE**



DU LUNDI AU VENDREDI
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h

LE SAMEDI
de 7h à 19h



6 route de Coubon ZI de Corsac - 43700 Brives-Charensac
tel : 04 71 04 23 43 - Fax : 04 71 04 26 34

**CHAUFFAGE - ELECTRICITE - PEINTURE
OUTILLAGE - QUINCAILLERIE - CUISINE**

CHAUSSENDE / AUTO PRESTIGE LAVAGE
2 Côte de Tirebœuf - BRIVES-CHARENSAC
Tél. : 04 71 06 66 06

**PNEUS • FREINS • AMORTISSEURS • CLIMATISATION
PARE-BRISE • CONTRÔLE TECHNIQUE
POIDS LOURDS INDUSTRIEL**

PAS DE STRESS, Y A POINT S

STA RENOV
réalise tous vos travaux de rénovation immobilière

13 rue Genebret
BRIVES-CHARENSAC

04 71 04 28 03 - 06 37 26 10 68

**UN SEUL INTERLOCUTEUR
POUR TOUS VOS BESOINS !**
PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ
SANTAIRES - ISOLATION - MENUISERIE
PEINTURE - PLÂTRERIE...

STA RENOV
TRANSFORMATION
AMÉNAGEMENT

Le Puy-en-Velay
Monistrol-sur-Loire
Tél : 04 71 04 23 23

CIM
INFORMATIQUE

www.cim-informatique.com
cim@cim-informatique.com
[LinkedIn](#)

Une équipe de 35 personnes à vos côtés depuis 25 ans
Des services informatiques adaptés
à votre organisation

Auchan BRIVES-CHARENSAC

Les Portes de Corsac / Brives-Charensac / 04 71 07 27 27

 Auchan.fr

Auchan
SOLIDAIRES
POUR
SOUTENIR
NOS PRODUCTEURS

**OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI DE
8H00 A 21H
LE DIMANCHE
DE 8H30 A 12H45**



24h/24

7j/7



ÉTÉ HIVER

CLIMATISATION
Professionnels
Particuliers

CHAUFFAGE
Aérothermie,
Géothermie
Chaudière à granulés

PLOMBERIE
Réseaux
Équipements sanitaires

 **Roland VILLESECHE et son équipe,** aiment leur métier et sont très attachés à la qualité de leurs installations. À l'écoute de ses clients, Roland VILLESECHE, 20 ans d'expérience, saura vous conseiller l'installation la mieux adaptée à vos besoins. Étude, installation, mise en service, SAV : un service clé en main, du début à la fin.

Le saviez-vous ? Il existe des Pompes À Chaleur spécialement adaptées à la moyenne montagne, efficaces à plus de 1000 m d'altitude et qui peuvent même se coupler à vos radiateurs existants.

Une question sur les aides ? Nous vous renseignons et pouvons gérer vos dossiers d'aides financières à votre place !

PHOTOVOLTAÏQUE
Énergie solaire
Produisez votre autonomie énergétique tout en préservant les ressources naturelles !



Roland VILLESECHE
**Therma
Confort**

21, rue de la Transevenole
à BRIVES CHARENSAC
06 81 26 01 54
www.therma-confort.fr





JOAILLIERS - HORLOGERS

04 71 09 36 38
09 63 52 81 59

4 côte de Tireboeuf
43700 Brives-Charensac



**MAC
DESTOCK**

Déstockage de gros électroménager, literie, ameublement...



**OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
10H-12H / 14H-19H**

4 Côte de Tireboeuf - 43700 Brives-Charensac
09 63 64 39 48 - macdestockbrives@gmail.com



**Elegance
OPTIQUE**
sport & style sur-mesure

5 route de Lyon
43700 Brives-Charensac
Tel. 04 71 02 18 43
contact@elegance-optique.fr

Lundi : 14H - 18H
Mardi au Vendredi : 9H15 - 12H / 14H - 19H
Samedi : 9H15 - 12H / 14H - 18H



- Vérification de la vue
- Adaptation lentilles
- Lunetier sportif : équipez vos yeux pour le sport
- Verres français
- Atelier de montage en magasin
- Déplacement à domicile ou dans les établissements de santé

Sérénité Beauté
institut

Institut de beauté • Onglerie • Parfumerie

Soin du visage • Soin du corps
Minceur • Beauté des cils et sourcils
Épilations • Maquillage



19 Avenue Charles Dupuy - 43700 Brives Charensac
04 71 05 28 60

CROZE

DEPUIS 1925

Particuliers - Professionnels

Plomberie - Sanitaire - Salle de Bains 
 Chauffage toutes énergies - Climatisation - Ventilation
 Electricité et IRVE 







1, impasse du Viaduc - 43700 BRIVES-CHARENSAC
 04 71 09 39 26 - contact@croze-sarl.fr

EGEV

Au cœur des infrastructures d'énergie de la Haute-Loire



475, rue de Chassende 43000 Le Puy-en-Velay
 Tél : 04-71-09-06-63 Fax : 04-71-09-54-73



Desjoyaux

PISCINES

04 71 02 37 17

Collard Sport, Piscine Desjoyaux
 147 Avenue Charles Dupuy 43700 Brives Charensac
 desjoyaux@collardsport.fr
 CRÉATION PISCINES, ACCESSOIRES, RÉNOVATIONS

Le cappadoce

RESTAURANT / PIZZERIA / KEBAB
 A EMPORTER OU SUR PLACE



1, AVENUE DES SPORTS
 43700 BRIVES-CHARENSAC
 04 71 09 11 03



Magasin d'outillage et fournitures industrielles pour le professionnel et le particulier
 Transmission, soudage, visserie boulonnerie, levage, électro-portatif...
 Vente en libre service

Services et vente en ligne www.promeca.com
 20 route du Coubon, Z.I. de Corsac - 43700 BRIVES-CHARENSAC
 04 71 09 07 69



Réseaux Auvergne Drôme Ardèche
 Le Puy Infrastructures
 475 Rue de Chassende
 43000 LE PUY EN VELAY
 Tél. : +33 (0)4 71 07 23 40

- Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
- Raccordements de postes de transformation
- Génie civil Réseaux Télécom
- Réseaux gaz
- Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
- Mise en valeur du patrimoine
- Câblage électriques, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
- Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.

Infrastructures d'énergie
 ENR (Solaire et éolien)



VISITES À DOMICILE

Renseignez-vous auprès de nos équipes
 Brives-Charensac • 04 71 02 41 18
 Le Puy-en-Velay • 04 71 02 54 03
 Vals-près-le-Puy • 04 71 05 26 61

ATOL

MON OPTICIEN



L'ESCAPADE

Bar Tabac

12 rue de la poterie - Brives Charensac

ARTISANS

DU VELAY |

L'UNIVERS DU BÂTIMENT

Gedibois

MENUISERIE - BOIS
TUILES - QUINCAILLERIE

Gedimat

ISOLATION PLACO

DECOR

PEINTURES - SOLS

direction
COUBON

avenue de
la gare

Route de
Coubon

ADV
tèreva

Ruchan

BRIVES-CH.
centre

rond-point
de corsac

Les matériaux qu'il vous faut !

22 avenue de la gare - brives-charensac

04 71 05 74 00